

COMMUNE DE HAO

Polynésie Française
Subdivision des Tuamotu-Gambier

Effectif légal du Conseil : 15
Membres en exercice : 15
Ont pris part à la délibération : 14
Dont 5 procuration(s)

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 01 octobre 2024.

N° 54 / 2024

Portant modification de la délibération n°48 2024 du 28 aout 2024 portant constitution d'une régie de recette pour la commune de Hao

Présidence par : Mme BUTCHER épouse FERRY Yseult, Maire de la Commune de HAO
Date de la réunion du conseil municipal : 01 octobre 2024
Date de convocation : 27 septembre 2024
Lieu de la séance : ANCIENNE MAIRIE DE HAO
Membres présents : 9 membres
Membre(s) absent(s) ayant donné procuration : 5 membres
Membre(s) absent(s) : 1 membre
Secrétaire de séance : Mme MAI-TAKAMOANA épse APA Mauricette

Nom, Prénoms et fonctions	Fonction	Prs	Abs	Procuration à
Mme BUTCHER épse FERRY Yseult	Maire	X		
M. TAKAMOANA Maniaro	1 ^{er} adjoint au maire	X		
M. PIRIOTUA Anselme	2 ^{ème} adjoint au maire	X		Mme TEUIRA-HIOE epse MAIFANO Tehea
Mme TANGI épse HOLMAN Mirabelle	3 ^{ème} adjointe au maire		X	Mme TETUA épse BUSTIN Francine
Mme TETUA épse BUSTIN Francine	4 ^{ème} adjointe au maire	X		
M. TAKAMOANA François	Maire délégué de AMANU	X		
Mme MAIRIHAI épse TUTEIRIHIA Marie-Madeleine	Maire délégué de HEREHERETUE		X	Mme BUTCHER épse FERRY Yseult
M. KOHUEINUI Atanase	Conseiller municipal		X	M TUTEAMARU Edgar
Mme TEUIRA-HIOE épse MAIFANO Tehea	Conseillère municipale	X		
Mme MAI-TAKAMOANA épse APA Mauricette	Conseillère municipale	X		
M. ARAKINO Lothaire	Conseiller municipal		X	M. TAKAMOANA Maniaro
M. KAPIKURA Théodore	Conseiller municipal	X		
M. TUAHINE Théodore	Conseillère municipale	X		
Mme TETARONIA épse HIQ Nadine	Conseillère municipale		X	
M. TUTEAMARU Edgar	Conseiller municipal	X		

HAUT-COMMISSARIAT EN POLYNESIE FRANCAISE
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 03/10/2024
987-200013456-20241001-DEL_054_2024-DE

Le Maire expose :

VU le Code Général des Collectivités Territoriales applicable en Polynésie française ;
VU la délibération n°48 2024 du 28 août 2024 portant constitution d'une régie de recette pour la Commune de Hao ;

Considérant la demande du Trésor public visant à diversifier les modes de paiement pour faciliter les transactions et garantir une meilleure traçabilité ;

Considérant qu'il est essentiel de répondre aux besoins des administrés en leur offrant des solutions de paiement adaptées et modernes ;

Après débats et sur proposition du Maire, le conseil municipal :

ARTICLE 1 – décide de modifier l'article 5 de la délibération n°48 2024 du 28 août 2024 comme suit :

Les recettes désignées à l'article 4 sont encaissées selon les modes de recouvrement suivants :

- 1° : Numéraire ;
- 2° : Chèque (à partir de 2000 F CFP) ;
- 3° : Virement sur compte OPT
- 4° : par prélèvement

ARTICLE 2 – décide de modifier l'article 6 de la délibération n°48 2024 du 28 août 2024 comme suit :

Un compte OPT ainsi qu'un compte Dépôts de fonds au Trésor est ouvert auprès de la DFIP Polynésie au nom du régisseur.

ARTICLE 3 – Le reste des dispositions demeures inchangées.

ARTICLE 4 – Conformément aux dispositions des articles R-421-1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de la Polynésie française peut être saisi par voie de recours formée contre la présente délibération dans un délai de deux (2) mois à compter de sa publication. La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application de Télérecours citoyens accessible depuis le site www.telerecours.fr

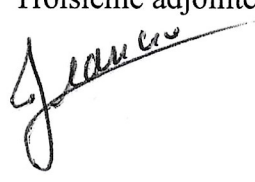
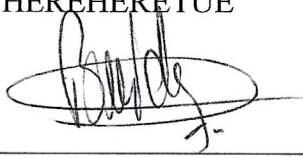
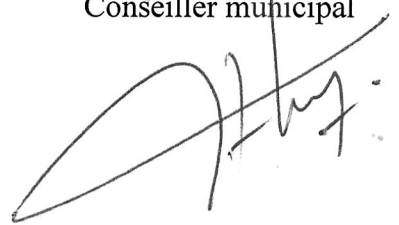
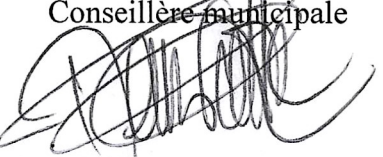
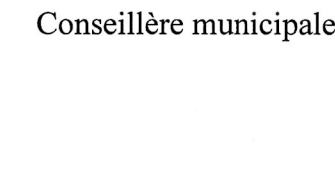
ARTICLE 5 – Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera publiée et communiquée partout où besoin sera.

La présente délibération mise aux voix est adoptée comme suit :

Pour : **14 (dont 5 procurations)**
Contre :

RF
HAUT-COMMISSARIAT EN POLYNESIE FRANCAISE
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 03/10/2024
987-200013456-20241001-DEL_054_2024-DE

Le conseil municipal

BUTCHER épouse FERRY Yseult, Chantal, Tuhiata Maire 	TAKAMOANA Maniaro Premier adjoint 	PIRIOTUA Anselme Deuxième adjoint 
TANGI épouse HOLMAN Mirabelle, Tekahu Troisième adjointe 	TETUA épouse BUSTIN Francine, Faraura Quatrième adjointe 	TAKAMOANA François, Terokehau, Péré, Timotéo Maire délégué de AMANU 
MAIRIHAU épouse TUTEIRIHIA Marie- Madeleine, Mahia Maire déléguée de HEREHERETUE 	KOHUEINUI Atanase, Haumatanui Conseiller municipal 	TEUIRA-HIOE épouse MAIFANO Tehea Conseillère municipale 
MAI-TAKAMOANA épouse APA Mauricette, Poerava Conseillère municipale 	ARAKINO Lothaire Conseiller municipal 	KAPIKURA Théodore, Marere Conseiller municipal 
TUAHINE Théodore, Tetuhua Conseiller municipal 	TETARONIA épouse HIO Nadine, Arei Conseillère municipale 	TUTEAMARU Edgar, Louis Conseiller municipal 

Délibération portant modification de la délibération n°48 2024 du 28 aout 2024 portant constitution d'une régie de recette pour la commune de Hao

RF
HAUT-COMMISSARIAT EN POLYNESIE FRANCAISE
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 03/10/2024
987-200013456-20241001-DEL_054_2024-DE